

La fin de Clément XI et le commencement du pontificat d'Innocent XIII

Autor(en): **Michaud, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue internationale de théologie = Internationale theologische Zeitschrift = International theological review**

Band (Jahr): **5 (1897)**

Heft 17

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-403369>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA FIN DE CLÉMENT XI

ET

LE COMMENCEMENT DU PONTIFICAT D'INNOCENT XIII.

(Du 1^{er} janvier au 10 juin 1721.)

(*Documents diplomatiques inédits.*)

Cette étude est une simple analyse des documents diplomatiques contenus dans les Tomes 624-629 de la *Correspondance de Rome*, aux Archives du Ministère des affaires étrangères à Paris ; documents encore inédits, croyons-nous, et qui consistent principalement en des lettres de Lafitau, évêque de Sisteron, alors chargé des affaires de France à Rome ; de l'archevêque duc de Cambrai, Dubois, futur cardinal ; du cardinal de Rohan, qui a dirigé les négociations de la faction de France au Conclave de 1721 ; du Régent, du Roi de France, etc.

Ces documents contiennent des détails curieux sur les deux papes en question, sur leurs idées et leur entourage ; sur la bulle *Unigenitus* et les affaires jansénistes en 1721 ; sur la manière très intéressante et surtout écœurante dont le chapeau du cardinal Dubois fut sollicité et obtenu ; sur l'histoire du Conclave où le cardinal Conti fut élu pape et prit le nom d'Innocent XIII ; sur les intrigues qui ont abouti à cette élection, intrigues tout humaines, mesquines, sentant le marchandage et la simonie, et montrant de quelles duperies on abuse les fidèles lorsqu'on leur parle de la piété des cardinaux et qu'on leur représente l'élection des papes comme inspirée par le Saint-Esprit ! Il faut voir les faits d'après les sources authentiques.

J'analyserai les dépêches en question dans leur ordre chronologique, distinguant simplement : 1^o les derniers jours du pontificat de Clément XI ; 2^o l'intervalle entre la mort de Clément XI (19 mars 1721) et l'ouverture du Conclave (31 mars) ; 3^o du 31 mars au 8 mai, jour de l'élection d'Innocent XIII ; 4^o les commencements de son pontificat, du 8 mai au 10 juin¹).

¹) Je conserverai, d'après les documents, l'orthographe, souvent diverse, des noms propres.

I. La fin du pontificat de Clément XI.

— *L'évêque de Sisteron à l'archevêque de Cambrai.* Rome, 1^{er} janvier 1721. Hier il y a eu une audience du pape (Clément XI); « Sa Sainteté me déclara formellement qu'il ne saurait absolument se contenter du mandement de M. le cardinal de Noailles; qu'on avait visé, ce semble, à y ériger en dogme les propositions de 82; que la cour de Rome était soulevée contre cette conduite; qu'il était sur cela lui-même plus intraitable que tous les autres et que je m'attendisse à voir quelque éclat lorsque j'y penserais le moins. Je lui en représentai les dangereuses suites comme entièrement irréparables et je le priai de se ressouvenir de la promesse qu'il m'avait faite de ne rien entreprendre sans m'en donner avis et sans voir auparavant s'il serait au pouvoir de S. Altesse royale d'achever de le contenter. Le pape me répondit que je ne songeais qu'à l'embarquer dans une négociation dont il ne verrait jamais la fin, et il se plaignit de l'enregistrement du Parlement comme d'un acte qui, après celui du Grand Conseil, était au moins inutile . . .

« Sa Sainteté me dit avoir reçu une lettre de M. le cardinal de Mailly, dans laquelle il lui marquait positivement qu'on la croyait morte à Paris, et que tous les cardinaux français se disposaient à partir dans trois jours pour venir au Conclave. Cette lettre était écrite à M. le cardinal Paulucci. Le pape plaisanta sur cela de la meilleure grâce du monde. Il me dit qu'il les attendait pour faire en leur présence une homélie vers le temps pascal, et qu'il choisirait cet évangile où il est dit que Marie Salomé et les autres femmes partirent de grand matin avec des aromates pour oïndre le corps, qu'elles croyaient trouver dans le cercueil, mais qu'elles furent bien surprises lorsqu'elles le virent ressusciter plein d'une plus glorieuse vie, et qu'il ne leur restait que le déplaisir d'avoir fait par leurs emplettes une dépense inutile . . . »

Ayant assuré le pape que je n'avais « pas une seule ligne d'instruction sur le Conclave, il en eut une joie si grande qu'il voulut positivement m'embrasser pour me la témoigner; mais en même temps il me dit que la France ne devait pas porter ses égards pour lui jusques à se préjudicier à elle-même; qu'il avait appris depuis peu les efforts qu'avait faits le

cardinal d'Althan pour se rendre maître des suffrages; qu'il y avait certainement employé jusques à la violence, que les meilleurs amis de Sa Sainteté lui avaient depuis ce temps-là marqué leur crainte à cet égard; que nous devions contrebalancer une si grande autorité, et que, si nous savions bien prendre nos précautions à temps, son sentiment devant Dieu était que nous pouvions avoir le grand nombre en notre faveur. Je lui répondis que nous avions encore vingt ans à y bien penser, et que pour lors on se disposerait à suivre son avis. Il reçut cela comme un compliment et m'en parla avec reconnaissance».

— *Lettre de Dubois à l'évêque de Sisteron.* 19 janvier 1721.

«Je suis épouvanté des premières impressions que vous me marquez qu'on a données au pape contre le mandement de M. le cardinal de Noailles, et des résolutions que ces impressions lui inspirent. S. A. R. a combattu de concert avec les cardinaux et les évêques les plus zélés pour le Saint-Siège tout ce qu'elle a cru pouvoir déplaire à Sa Sainteté dans ce mandement. Nous avons eu les marques les plus sûres que nous pouvions avoir des bonnes intentions de ce cardinal, de son éloignement pour toutes les erreurs que le pape a prosrites par sa Bulle, et de son respect pour Sa Sainteté. Mais il a été si intimidé et si alarmé de la révolte de son diocèse et de la vivacité des parlements, que S. A. R. n'a pu le conduire plus loin qu'elle l'y a fait, quoiqu'Elle ait employé toute la fermeté, toute l'ardeur et toute l'autorité qu'on pouvait mettre en usage dans une affaire qu'elle a regardée comme la première et la principale de son gouvernement.

«Les principaux reproches qu'on voudrait faire à M. le cardinal de Noailles ne peuvent regarder que la sincérité de son retour, ou la pureté de sa doctrine, ou ses sentiments pour le Saint-Siège et pour le pape, ou les maximes de l'Eglise de France répandues dans ses ouvrages. Ceux qui ont traité en dernier lieu avec ce cardinal sont persuadés qu'il a accepté la Constitution de bonne foi, d'abord parce qu'on l'a mis en état de lever les doutes extravagants que l'on avait formés dans son diocèse sur le sens et la doctrine de la bulle du pape. Quoiqu'il ait peut-être trop ménagé les gens téméraires qui n'ont pas eu une soumission assez prompte et assez

respectueuse aux décisions du Saint-Siège, nous avons reconnu dans les fréquentes conférences qu'il était rempli de respect pour le Saint-Siège . . . Il était difficile que, dans cette occasion éclatante sur laquelle toute la France a jeté les yeux, il s'éloignât des maximes du royaume sans exciter tous les parlements et toutes les universités, et sans causer un incendie qui aurait produit un désordre et une confusion dans lesquels l'autorité du Saint-Siège aurait eu beaucoup de peine à prévaloir. Il nous a paru, et je suis persuadé qu'il improuve en tout la doctrine des jansénistes et qu'il n'a point de sentiment qu'on ne puisse tolérer, et s'il ne les a pas pu développer autant qu'il eût été à souhaiter, la révolte de son diocèse, la crainte du trouble qui pouvait augmenter, les embarquements où diverses conjonctures l'avaient jeté, la crainte des excès nouveaux où les gens outrés pouvaient tomber, et peut-être sa timidité naturelle, peuvent avoir donné lieu aux omissions et aux affectations que l'on veut remarquer dans la dernière démarche qu'il a faite . . . Il fallait arrêter un schisme si prochain que, dans le premier conseil où j'ai eu l'honneur d'assister depuis que je suis dans le ministère, le procureur-général proposa que le roi fît appeler au nom de toute la nation de la Constitution de N. S. Père le pape au futur Concile général, et si cette délibération avait prévalu et que S. A. R. ne l'eût pas rompue en se levant, le schisme était ouvert par la démarche que l'on proposait ».

Le ministre dit ensuite que S. A. R. a été plus heureuse que le feu roi puisqu'elle a obtenu du cardinal qu'il acceptât la constitution du pape. C'est donc le triomphe du pape. Donc le pape doit être satisfait. « Bien loin de vouloir fouiller dans le cœur de M. le cardinal de Noailles et de lui disputer la sincérité de son acceptation, il faut que le pape la suppose sincère comme elle doit l'être et comme je crois qu'elle l'est . . . Un peu plus, un peu moins d'exactitude dans les expressions de M. le cardinal de Noailles sur ce qui ne regarde pas la foi, ne change point l'espèce de son acceptation. Si, en relevant des défauts supportables et passagers, on renouvelait des contestations qui pussent tendre à renverser les maximes du royaume, on exciterait de nouvelles divisions plus vives et plus dangereuses que les premières ». Le ministre dit que le pape doit ne pas faire d'éclat; que, s'il en fait un, il renou-

vellera «un feu mal éteint»; qu'il doit avoir confiance dans le zèle de S. A. R., qui impose la Constitution comme une loi du royaume, et qui remplit de bons ouvriers toutes les Eglises de France; etc.

Le ministre prie l'évêque de Sisteron de déterminer l'ambassadeur de la République de Venise à une union avec la France en cas d'un Conclave; que la France et l'Espagne seront unies, et que les deux couronnes seront disposées à favoriser le cardinal Cornaro.

— *Lettre de Dubois à l'évêque de Sisteron.* 20 janvier 1721. Il lui recommande d'épargner à S. A. R. «l'affront de n'avoir pu obtenir du pape l'unique distinction qu'elle a demandée pendant sa régence». Mais il le récompensera de ses efforts et «lui rendra la pareille par des moyens que personne ne saurait pénétrer». Il ne veut pas obtenir cette faveur par d'autres recommandations que celles du Régent, et il le prie de le dire au cardinal Albani. «Je vous assure que toutes les cours de l'Europe sont surprises et scandalisées de cette espèce de mépris» (que la cour de Rome témoigne au Régent en n'accordant pas à celui-ci sa demande). Il dit que, s'il était revêtu de la dignité cardinalice, il pourrait donner plus d'autorité à ses démarches et rendre de plus grands services à la cour de Rome. (On sent dans toute cette lettre (T. 624, p. 31-42) que Dubois brûle du désir d'être cardinal; c'est écoeurant de courtoisie envers Rome). Il souffre du retard, il espère que Sa Sainteté n'a rien contre lui. «Je ne me consolerais jamais d'avoir déplu dans la moindre chose à Sa Sainteté... Je vous prie, Monsieur, de vous appliquer à découvrir ce que je puis faire et envoyer chaque semaine pour ainsi dire et par tous les courriers qui seront dépêchés à Rome, pour marquer mon attention respectueuse à ce qui peut faire plaisir à Sa Sainteté. Informez-vous des gens qui la servent et l'approchent, quels petits ouvrages de France on peut choisir pour son usage journalier; quelles sont les reliures de livres qui peuvent lui plaire davantage; s'il y a des estampes en France, en Angleterre ou en Hollande qui puissent la divertir. Depuis que vous m'avez marqué qu'elle a quelque idée de mon attachement à sa personne, et qu'on ne lui a jeté aucun soupçon sur mon sujet, je ne veux rien négliger de ce qui peut lui faire

plaisir et l'amuser dans les intervalles de ses grandes occupations et dans les longueurs de sa convalescence, et la persuader qu'elle ne peut placer ses grâces sur un cœur plus pénétré de ses bontés, ni qui ait une plus forte envie de lui plaire ».

Assisteront au Conclave le cardinal de Rohan qui doit être chargé, avec l'évêque de Sisteron, de la confiance du roi; puis les cardinaux de Polignac, de Bissy et de Mailly. Ce sera le duc de Tallard, neveu du cardinal de Rohan, qui sera probablement ambassadeur à Rome « après le départ de M. le cardinal ». Dubois recommande à l'évêque de Sisteron d'agir de concert avec le cardinal de Rohan quand celui-ci sera à Rome, pour que ce cardinal parle fermement et obtienne la faveur en question. Dubois a proposé des mesures au roi d'Espagne pour unir les Français avec le cardinal Aquaviva au sujet du Conclave prochain.

— *Lettre de l'évêque de Sisteron à Monseigneur (Dubois).*
Rome, 7 janvier 1721. Le bruit qui court à Rome de la prochaine arrivée du cardinal de Rohan pour y gérer les affaires du roi, pousse les ennemis de la France à demander que le pape procède sans délai contre le mandement du cardinal de Noailles, car lorsque le cardinal de Rohan sera ici ce sera plus difficile. La lettre que le cardinal de Mailly a écrite au cardinal Paulucci, croyant le pape mort, circule dans Rome et fait le plus mauvais effet. « M. le cardinal Ottobon ne peut digérer qu'on envoie ici M. le cardinal de Rohan pour y gérer les affaires du roi. Il croyait apparemment qu'on lui déférerait cet honneur. A cette occasion, il m'a positivement déclaré que, si, dans un Conclave, aucun cardinal exigeait de lui quelque démarche par ordre du roi, il lui répondrait nettement que le roi pouvait le lui ordonner à lui-même, sans se servir pour cela du canal ou du ministère de quelque autre; qu'il ne recevrait aucun ordre que du roi immédiatement, et qu'en ce cas-là seulement nous pouvions compter sur ses créatures. Il est difficile de s'en expliquer plus clairement... Je plains celui qui aura dans le Conclave la direction de deux ou trois têtes qui voudront primer et qui ne sauraient obéir... Le cardinal Otthoboni m'est venu voir et m'a renouvelé tout ce qu'il m'avait déjà dit et que j'ai marqué ci-dessus au sujet du Con-

clave. Il en veut le secret. Il prétend pouvoir montrer à ses créatures les instructions de la cour adressées à lui-même. Il dit que cet honneur a toujours été déféré aux cardinaux protecteurs, et sur cela il déclare nettement qu'il le veut et qu'on ne doit compter ni sur lui, ni sur ses créatures, quoiqu'il ajoute toujours qu'il ne se détachera jamais du service du roi. Je ne sais comment il pourrait concilier ces deux choses ensemble ».

L'évêque de Sisteron demande de l'argent pour payer ses dettes et pour faciliter son retour en France. Il compte partir de Rome très peu de jours après l'arrivée du cardinal, et il demande s'il doit se rendre dans son diocèse ou à Paris. « M. le cardinal Albane attend avec impatience l'arrivée de M. le cardinal de Rohan. Il m'a dit que ce serait un grand bien si ce dernier pouvait avoir une place dans la congrégation du S. Office et m'a positivement promis de travailler pour cela ».

— *L'évêque de Sisteron à Dubois.* Rome, 7 janvier 1721. Le pape a promis à Don Carlo Albani, frère du cardinal, qu'il élèverait au cardinalat M. l'archevêque de Cambrai dans la première promotion, mais il n'a pas voulu s'y engager par écrit; il attend encore que les couronnes de Vienne et de Madrid n'élèvent plus de réclamations ou compensations, etc. Le roi d'Angleterre (chevalier de St-Georges), à Rome, fait tout pour hâter cette promotion.

— *L'évêque de Sisteron à Dubois.* Rome, 7 janvier 1721. Le cardinal Aquaviva, ministre d'Espagne à Rome, a fait un feu d'artifice, et Rome a été en fête, à l'occasion de la victoire des troupes espagnoles sur les infidèles en Afrique. Le pape a donné mille écus romains, etc., au chevalier de St-Georges, à l'occasion des couches de la princesse Sobieski, son épouse. Les cardinaux qui ont assisté à ces couches sont: Paulucci, secrétaire d'Etat, Albani, camerlingue, Sacripanti, protecteur d'Ecosse, Aquaviva, ministre d'Espagne, Gualtieri, protecteur d'Angleterre, Ottoboni, vice-chancelier, Pamphile, chef d'ordre des cardinaux diacres, Imperiali, protecteur d'Irlande, et Barberini. « Chaque cardinal régala la sage-femme de 20 pistoles ».

— *Le même au même.* Rome, 14 janvier. Le pape veut faire un éclat contre le mandement du cardinal de Noailles,

avant l'arrivée du cardinal de Rohan. L'évêque de Sisteron se soumettra avec plaisir à ses nouveaux chefs (le cardinal de Rohan et le duc de Tallard); il n'a pas le sou, il demande du pain. Le chevalier de la Chausse se croit discrédité auprès de Mgr. par M. de Lannoy, qui parle très mal de lui.

— Autre lettre, très longue, du même au même et de la même date, sur l'affaire du chapeau: toujours des difficultés de la part du cardinal Aquaviva, qui demande une compensation, et toujours refus du pape de donner le billet avant que la prétention espagnole ne soit dissipée. L'évêque de Sisteron sue sang et eau pour toucher le cœur du pape; il prie Mgr. (Dubois) d'envoyer des livres reliés en or à Albani et à son frère, pour hâter l'affaire du billet.

— *Dubois à l'évêque de Sisteron*, pour le presser de dire au pape, si c'est nécessaire, que la prétention de l'Espagne relativement à sa future élévation au cardinalat, n'est pas fondée, l'Espagne ayant déjà un chapeau de plus que la France. Le pape ne peut pas tolérer une telle prétention de la part d'une couronne, surtout quand lui, Dubois, se dispose à soutenir les intérêts de l'Espagne au Congrès.

— *L'évêque de Sisteron à Dubois*. Rome, 21 janvier. « Quelqu'un vient de m'assurer avoir lu une lettre de M. le cardinal de Mailly, où cette Eminence dit avoir enfin obtenu la permission de venir à Rome, et où elle ordonne trente habits de livrée ». Le cardinal Astalli, qui vient de mourir, laisse 40,000 écus de dettes; on ne sait où sa fortune a passé. Il était le plus ferme appui du cardinal Alberoni. Celui-ci est en procès, et probablement « le chapeau ne tardera pas à lui être ôté, si quelque puissance majeure n'intervient en sa faveur ».

— *Le même au même*. Rome, 28 janvier. Le pape a résolu de faire une promotion en faveur du gouverneur de Rome et de Don Alexandre Albane, son neveu. (C'est un recul pour Mgr.). Le cardinal del Giudice attaque le Régent dans toutes les occasions: « son mal au cœur vient de ce que S. A. R., à la protection de laquelle il recourut, ne le raccommoda pas avec la cour de Madrid ». L'évêque de Sisteron voudrait cacher à la campagne la misère où il est, mais il n'a pas même de quoi aller à la campagne. Le nonce Massei écrit de Paris

« qu'il quitterait volontiers une cour où la paix faite entre les évêques était pire pour le Saint-Siège qu'une guerre ouverte ». On se sert à Rome de la suppression du mandement de l'archevêque d'Arles contre l'Etat pour « empoisonner » la suppression du mandement des trois évêques appelants et du renouvellement d'appel qui y était joint. — Le cardinal Albane se croit disgracié auprès de la cour de Vienne, à cause du mal que son frère Don Alexandre dit de lui. L'évêque de Sisteron profite de ce chagrin du cardinal pour le pousser du côté de la France, mais en lui disant qu'il faut que ce soit sincère et qu'il ne peut pas servir deux maîtres. Le cardinal répond qu'il est décidé « à se livrer à S. A. R. », mais il demande si S. A. R. lui ferait quelques grâces. L'évêque répond affirmativement. Le cardinal dit alors que, s'il se livre à la France pour le Conclave, les Impériaux le forceront à rendre compte des sommes qu'il a reçues dans son voyage d'Allemagne. Or il n'a que 100,000 écus romains comptant, et il lui en manque 30,000 pour payer ce qu'il doit à la Chambre. Donc si S. A. R. veut bien les lui donner, il se libérera et n'aura plus rien à craindre des Impériaux. L'évêque lui dit qu'il sera plus utile à la France en ne faisant pas d'éclat. — Le cardinal demande si les Français ont de l'éloignement pour donner la papauté au cardinal Conti. L'évêque répond qu'il n'a pas d'ordre sur ce point; mais que, pour lui, il est sympathique à Conti, qui serait probablement gouverné par le cardinal Gualterio. « Le cardinal Gualterio serait d'avis que V. A. R. risquât les 30,000 écus romains pour cimenter un engagement qui nous paraît ici essentiel...; et que, si V. A. R. veut promettre le cordon bleu à M. Don Carlo ¹⁾ au cas que le cardinal son frère nous serve dans un Conclave, c'est de tous les motifs le plus puissant, comme il est aussi le plus honorable, pour les tenir tous deux inviolablement attachés à V. A. R. »

— *L'évêque de Sisteron à Dubois.* Rome, le 4 février 1721. L'évêque remercie Dubois de ses faveurs, accepte la direction de l'affaire en question (le chapeau de Dubois) et ajoute: « Quoiqu'il paraisse téméraire de répondre des actions d'autrui, je puis dire de celle-ci, par un transport qui n'est excusable qu'en faveur du zèle qui m'anime, que je créverai plutôt

¹⁾ Autre frère du cardinal Albane.

que de n'y pas réussir. Je ne sais même si je donnerai le temps à M. le cardinal de Rohan d'en partager avec moi toute la gloire... Cette affaire me tient tellement au cœur que je n'aurai nul repos d'esprit et de cœur qu'après l'avoir consommée». « Pourvu que le pape parvienne à ses fins, peu lui importe assez souvent par quelles voies». — Après des détails longs, minutieux et fastidieux sur cette affaire du chapeau, l'évêque ajoute : « Dans tous ces subterfuges de la part du pape, il n'y a eu rien de personnel contre Votre Excellence, et il n'a cherché à éloigner son élévation qu'afin de ne pas achever de révolter les Romains, en donnant encore à un ultramontain le premier chapeau qui sera dispensé. Il m'a souvent déclaré et il me le répéta samedi dernier que loin d'avoir jamais eu aucun lieu de se plaindre d'Elle, il n'avait au contraire que des sujets continuels de s'en louer... Il m'ajouta, Monseigneur, qu'il vous aimait véritablement, qu'il vous estimait, que vous le méritiez». Le pape aurait donné ce chapeau immédiatement, si Dubois avait voulu lui certifier que Castro et Ronciglione ne lui seraient pas repris. Il faut envoyer des livres au pape si l'on veut gagner son cœur et obtenir le chapeau : « c'est sa passion que l'amour des livres proprement reliés ».

— *Note de l'abbé Conty*, prêtre de la Mission, datée de Rome le 4 février, et portant que le catéchisme de Montpellier figure parmi les livres condamnés par la congrégation de l'Index.

— *Le Régent au pape*. Il prie Sa Sainteté de hâter l'élévation de l'archevêque de Cambrai au cardinalat, afin que ledit archevêque puisse rendre encore plus de services au Saint-Siège. — Le cardinal de Rohan est envoyé à Rome, surtout pour y traiter l'affaire de la Constitution *Unigenitus* et de l'accommodement.

— *Dubois à l'évêque de Sisteron*. 11 février 1721. « Vous êtes depuis longtemps en état de calmer les inquiétudes que le pape avaient eues de ne point voir de procédure contre le renouvellement d'appel des évêques de Boulogne, de Montpellier et de Senez, aussi bien que celles qu'il avait conçues du délai de la nomination aux évêchés vacants en France, et j'espère que Sa Sainteté aura été également satisfaite et de

l'arrêt qui proscriit le nouvel appel¹⁾ et des sujets choisis pour remplir les évêchés».

— A la même date, Dubois écrit directement au cardinal Gualterio, au comte de Lannoy, à M. de la Chausse, à M. Conty prêtre, et cela avec beaucoup d'urbanité et d'égards; on sent qu'il veut les charmer et s'en faire des serviteurs dévoués.

— *L'évêque de Sisteron à S. A. R. (le Régent)*. Rome, 11 février. Le pape a d'abord prié l'évêque de Sisteron de modérer son zèle à empêcher le saint-office de procéder contre le mandement du cardinal de Noailles; puis, il s'est déclaré pour l'accommodement. L'évêque lui a fait observer que travailler contre ce mandement c'était compromettre l'accommodement, brouiller de nouveau les choses et offenser S. A. R. qui veut tout pacifier. Si le pape sévit, il n'en retirera que des désagréments. Ces arguments ont ébranlé le pape. « Pour se délivrer de mes importunités, il m'a dit que la tête lui faisait mal, et il m'a promis de penser sérieusement à tout ce que je venais de lui représenter ». Effectivement, il a la tête prise, un rhume, une toux. Quant au mandement du cardinal de Noailles, il est tolérable; donc le pape doit le tolérer dans les circonstances présentes. Tel est l'argument que l'évêque de Sisteron fait valoir aux cardinaux du saint-office et à tout le monde. Si on ne le tolère pas, c'est que la cour de Rome veut brouiller les affaires.

— *Le même au même*. Rome, 19 février 1721. Le pape fait savoir indirectement à l'évêque, par le Père Désirande, que l'accommodement aurait lieu: 1^o si S. A. R. faisait exécuter la lettre de Louis XIV au pape touchant les propositions de 1682; 2^o si elle procurait au pape une lettre de satisfaction de la part du cardinal de Noailles. Le Père assura l'évêque qu'on lui donnerait quinze semaines pour obtenir de S. A. R. des réponses officielles et claires. Cette négociation acceptée par les deux parties, ne sera pas connue des cardinaux, mais naturellement du pape par le Père Désirande; le Régent pourra naturellement n'y pas donner suite. L'évêque

¹⁾ Est-il besoin de faire remarquer que cet arrêt contre les Appelants n'a été rendu que pour hâter l'obtention du fameux chapeau du trop fameux cardinal?

trouve ce projet praticable et avantageux. C'est même si beau qu'il en pleure de joie, dit-il. Il ajoute : « Un de ceux qui soignent le pape est venu me dire ce matin que le pape avait la tête extrêmement pleine, échauffée et affaiblie; que la lèvre de dessous grossissait et lui retombait sur le menton ; que de temps à autre il lui sortait de la bouche une espèce de bave ; qu'en certains moments il avait de la difficulté à bien articuler ses paroles ; qu'il avait quelquefois des absences d'esprit ; qu'on avait vu ici depuis peu tous les mêmes symptômes dans un médecin qui y mourut d'apoplexie, et que de semblables indices dans le pape commençaient à lui en faire appréhender les mêmes suites ».

— *Dubois à l'évêque de Sisteron*. Paris, 4 mars 1721. « Une volée d'appelants a eu l'audace de renouveler leurs appels et de publier une liste d'une partie de ceux qui ont fait ce renouvellement d'appeler ; et les trois évêques contre les mandements desquels le roi avait donné un arrêt du Conseil d'Etat le 31 décembre 1720, ont écrit une lettre au roi contre cet arrêt. On va employer toutes les voies que l'autorité royale et la juridiction spirituelle et séculière peuvent fournir pour arrêter l'impétuosité de ces furieux, et l'on viendra à bout de tout si l'on n'est interrompu par aucun éclat de la part de Rome ».

— *L'évêque de Sisteron à S. A. R.* Rome, 25 février 1721. Il confirme ce qu'il a dit de la négociation commencée ; le pape est de l'affaire, il en a la conviction.

— *Le même au même*, 4 mars. Les ennemis de la paix travaillent le pape pour qu'à la prochaine Congrégation du saint-office, qui se tiendra devant le pape, il y ait une manifestation contre le prétendu accommodement des évêques de France. L'évêque de Sisteron pendant deux heures les a réfutés, et a exhorté le pape à ne rien faire contre l'accommodement.

— *L'évêque de Sisteron à l'archevêque de Cambrai*. Rome, 4 mars 1721. Les premières têtes de la cour de Rome s'acharnent à exiger du pape une démarche contre l'accommodement ; le pape est faible et ne saura pas résister ; la cour de Vienne elle-même sollicite une manifestation, le cardinal Aquaviva aussi ; on veut donc un éclat.

— *Le même au même*, le 18 mars, à 1 heure après-midi. « M. le cardinal Albani vient de m'envoyer son valet de chambre pour m'avertir que la maladie du pape empire tellement et avec tant de précipitation qu'on parle de lui administrer aujourd'hui même le saint viatique. Il m'a fait dire qu'il me ferait avertir du progrès du mal, mais qu'on espère très peu... M. le cardinal Albani se comporte à merveille envers nous. J'en espère du secours pour le Conclave ». L'évêque regrette d'être sans ordres et sans argent. — Ce 18 à 3 heures après midi. On vient de donner le viatique au pape, on désespère entièrement de sa vie. L'évêque a été témoigner sa douleur au cardinal Albani et à Don Carlo, son frère. Tous deux se sont montrés disposés à consacrer leurs services à la France. L'inflammation de poitrine dont souffre le pape est entièrement formée ; on va se résigner à lui faire prendre de l'huile de lin, c'est le dernier effort que les médecins puissent faire en sa faveur. Le pape est en délire ; des cardinaux se sont présentés au palais, mais n'ont pas été reçus. « J'aurai soin par dessus tout que, dans l'invitation qui sera envoyée de la part du Sacré Collège à tous les cardinaux étrangers pour les prier de se rendre au Conclave, M. le cardinal de Noailles ne soit pas oublié ». — « Ce 19, à 1 heure après midi, le pape vient d'expirer ». Le 17, il a encore donné ses audiences, mais il fut pris de froid et s'endormit.

II. Avant le Conclave.

— *L'évêque de Sisteron (à Dubois)*. Rome, le 19 mars 1721. Il a dépêché au cardinal de Rohan, qui est à Strasbourg, pour l'informer de la mort du pape et le prier de hâter son arrivée à Rome. « J'ai vu ce matin M. le cardinal Albane, qui est convenu avec moi que M. le cardinal de Noailles devait être invité par le Sacré-Collège pour se rendre au Conclave. » Toutefois l'évêque remarque que, si l'on veut éviter de fâcheux engagements, ce cardinal ne doit même pas songer à y venir. Il demande de l'argent au nom de Dieu, car on ne peut rien faire ici sans argent. Si le congrès de Cambray était ouvert, une semblable nouvelle « ferait bien du changement dans le Sacré-Collège, et nous aurions à beaucoup meilleur marché le prix du Conclave ».

— *Le cardinal Otthobon à l'archevêque de Cambrai*, le 19 mars, pour prier Son Excellence de lui communiquer le plus tôt possible les ordres de S. A. R. (Il s' imagine qu'il sera le chef de la faction de France au Conclave.)

— *L'évêque de Sisteron au roi*. Rome, 25 mars 1721. Il donne son opinion sur les cardinaux les plus papables (T. 626, p. 132-157). Il nomme Albani, qui paraît vouloir porter Paolucci, et celui-ci est entièrement dominé par Fabroni et Imperiali. — A défaut de Paolucci, Albani se prononcera en faveur de Pignatelli, archevêque de Naples. Les zélés tiendront pour Spada, les impériaux pour Corsini. « M. le cardinal Corsini est, à mon avis, celui des prétendants que nous devons le plus redouter...; homme fier, dur, violent, et sur l'affaire de la Constitution déterminé par avance à porter tout à l'excès. Il serait gouverné par Allamanni, son parent, le prélat le plus inconsidéré et le plus échauffé que nous ayons vu contre l'accommodement. » Les cardinaux sont médiocres; pas un seul n'est d'un mérite transcendant qui puisse entraîner les suffrages. On sera pressé au Conclave : 1^o parce que Aquaviva est malade et désireux d'en finir le plus vite possible; 2^o parce que Albani craindra l'arrivée d'Albéroni, avec qui il a eu des difficultés; 3^o parce que Ottoboni craindra l'arrivée du cardinal de Rohan, qui pourrait bien l'éclipser. Pour calmer les ardeurs, le cardinal Gualterio répand de fausses nouvelles, par exemple, qu'il commence à se dégoûter des délais de l'évêque de Sisteron, qui dit n'avoir pas encore les derniers ordres du roi. L'évêque de Sisteron a fait dire qu'il ne donnerait les mains à aucune candidature avant l'arrivée du cardinal de Rohan; aussi ne se presse-t-on pas, pour éviter une exclusion de la France.

— *L'évêque de Sisteron à S. A. R.* Rome, 25 mars. M. le cardinal Conti vient d'affaiblir extrêmement le parti qu'il avait pour la papauté, par la chaleur avec laquelle il a soutenu les intérêts de M. le prince de Rospoli dans le différend qui est survenu entre ce dernier et M^{me} la princesse de Piombino. M. le cardinal Aquaviva m'a positivement déclaré qu'il ne consentirait jamais à son élévation. Il est vrai que M. le cardinal Conti a peut-être un peu trop vivement appuyé les prétentions de la maison de Rospoli, qu'on a vu naître sous

le précédent pontificat, et qui n'est pas aimée parce qu'elle les porte trop haut. Peut-être aussi a-t-on jugé de là que M. le cardinal Conti ne serait pas si modéré qu'on se l'était imaginé. J'en suis fâché, car j'en aurais beaucoup espéré pour le service du roi; du reste, comme je n'ai pris aucun parti dans ce démêlé, je continue toujours à le cultiver, lui et M. le cardinal Imperiali, qui s'était déclaré en sa faveur... »

— *L'archevêque de Cambrai au cardinal de Rohan*, le 29 mars. Il le prie de se hâter pour pouvoir entrer au Conclave le 4 ou le 5 avril. Un des points les plus importants est la liaison que le cardinal Albani peut prendre avec la France; un autre, le projet d'accommodement dont l'évêque de Sisteron a saisi S. A. R., et que celle-ci approuve. On envoie par cet exprès au cardinal une lettre de change de 30,000 écus romains ¹⁾, destinés au cardinal Albani, pour cimenter son attachement à la France. S. A. R. envoie aussi au cardinal un fonds de 49,500 livres pour payer une année de pension à ceux qui n'en ont point touché depuis quelque temps; puis, pour acquérir quelques voix avantageuses ou faire quelque coup important, 100,000 bons écus. Les cardinaux de Polignac, de Bissy et de Mailly partiront demain. Dubois a dépêché au roi d'Espagne pour que le cardinal Aquaviva, le cardinal Belluga et le cardinal Borgia agissent de concert avec les cardinaux français. Il faudra donner au cardinal Otthobon beaucoup de marques extérieures de considération, et lui faire entendre que Votre Eminence a des instructions particulières sur le choix et les démarches décisives, afin d'être autorisée à les faire sans aucune contradiction et pour éviter les importunités des conseils opiniâtres. Il faudra prendre les lumières du cardinal Gualterio et de l'évêque de Sisteron. « Quant au choix des sujets à favoriser ou à exclure, S. A. R. vous donne un entier pouvoir. Elle observe seulement que de tous ceux dont l'élection peut être agréable à la France et n'est point impraticable, il y en a trois qu'elle préférerait, qui sont Cornaro, Paracciani et Conti. L'essentiel est de faire un parti assez nombreux pour donner l'exclusion à quiconque voudrait être pape sans le concours de la France et de l'Espagne. « Il serait mieux de ne pas montrer dès le commen-

¹⁾ L'écu romain était d'environ 9 livres et demie.

cement du Conclave l'existence d'un parti français, mais seulement si la conduite des Impériaux l'exige. — Ceux des *appelants* qui ont renouvelé leurs appels, au lieu d'être intimidés par l'ordre que l'on a donné au lieutenant de police de leur demander s'ils avaient signé ces listes, ont donné des déclarations si insolentes qu'on a cru que la prudence demandait de ne pas continuer ces interrogations, et le Parlement auquel on avait dénoncé ces renouvellements d'appels, au lieu de les condamner, semble les avoir autorisés en en ordonnant la suppression sur le seul motif qu'ils sont contraires aux règlements de l'imprimerie et au silence prescrit par la déclaration.»

— *Etat des pensions à payer, le 29 mars 1721*: au cardinal Otthobon, pour une année de sa pension, 30,000 livres; au cardinal Pico 12,000, au sieur Chappe 1500, au comte Carninati 1500, au sieur Juliani 1500, au sieur Albicini 2000, au sieur Lucci 1000. Total, 49,500 livres.

— *Dubois à l'évêque de Sisteron, 29 mars 1721*. Il le loue du zèle qu'il a déployé pour mener à bonne fin l'affaire de son élévation au cardinalat; il ne veut devoir son élévation qu'au Régent, et non à un prince étranger; il exhorte l'évêque à s'entendre avec le cardinal Albani dans cette vue, et à ne lui verser les 30,000 écus romains qu'après s'être assuré de ce qui se pourra faire en faveur de son élévation. Don Charles, frère du cardinal Albani, sera décoré du Cordon bleu.

— *Dubois au cardinal Otthobon, 29 mars 1721*. « Son A. R. prie Votre Eminence de concourir avec M. le cardinal de Rohan à ce qui peut être de plus avantageux à l'un et à l'autre. Votre Eminence reconnaîtra dans la déférence de MM. les cardinaux français l'estime que S. A. R. fait de ses conseils. Elle a cru ne leur pouvoir pas donner de meilleure instruction que de leur prescrire de les suivre. »

— *Mémoire sur les cardinaux papables* (T. 626, p. 20-44):

Orsini, évêque de Frascati ou Tusculum; novice à Bologne, chez les dominicains, en 1672; nommé cardinal par Clément X; puis archevêque de Bénévent. Pieux, zélé, austère, simple, mais « il n'est pas un homme propre à gouverner un Etat avec prudence ». Il est né le 2 février 1649; il a toujours eu de la

vénération pour la maison de France, bien qu'il soit devenu sujet de l'empereur ¹⁾).

Ottoboni.

Del Giudice, évêque de Palestrine. « Homme très dangereux, fourbe, superbe, entreprenant, sur lequel on ne peut point compter, et notre ennemi déclaré. »

Imperiali, diacre. Attaché à l'Autriche, né en 1651, créé cardinal en 1690 par Alexandre VIII.

François Barberini, prêtre, né en 1668, cardinal en 1690 par Alexandre VIII. De l'esprit et du talent, mais d'une avarice sordide. Ami intime du cardinal Corradini.

Laurence Altieri, diacre, créature d'Alexandre VIII (1690). « Il est d'un naturel si sombre et d'un caractère si particulier qu'on ne saurait le définir... Il penche du côté de l'empereur... Il est fort à croire qu'on ne le proposera jamais sérieusement pour être pape. Il est né en 1671. »

Tanara, évêque de Sabine. Né en 1650, cardinal en 1695 sous Innocent XII, fut nonce à Vienne; intelligent pour le gouvernement. Très attaché à la maison d'Autriche. On vante son économie. « Tout le monde dit qu'il prétend à la papauté. »

Cornaro, Vénitien, évêque de Bergame, créature d'Innocent XII (1697), fut nonce en Espagne; né en 1658, menacé d'hydropisie, a de la capacité pour les affaires, n'est pas hostile à la France.

Fabrice Paulucci, évêque d'Albane, riche, fut nonce en Pologne, cardinal en 1697. Naturellement bon, modéré, libéral, fidèle à ses amis, « pieux à la manière d'Italie ». Mais extrêmement froid et faible. Secrétaire d'Etat. « La douceur de ses manières, sa modestie et les vingt ans qu'il a déjà passés dans ce ministère, le font regarder à Rome comme le plus propre à remplir le pontificat. » Mais très lié avec le cardinal Fabroni.

Pignatelli, évêque de Porto, né en 1652, cardinal en 1703.

Corsini, prêtre, cardinal en 1706.

Aquaviva, une des premières familles d'Italie; ami de Gualterio.

Spada, prêtre. Horace-Philippe Spada, né en 1659. Nonce en Pologne en 1706, cardinal en 1706; plutôt attaché à l'Au-

¹⁾ Il fut pape sous le nom de Benoît XIII, de 1724 à 1730.

triche qu'à la France, mais fort modéré dans ses sentiments et ses discours.

Gualterio, très dévoué à la France.

Parraciani, cardinal en 1706, cardinal-vicaire, né en 1646, très modéré dans ses opinions. L'auteur du mémoire loue beaucoup sa sagesse et sa piété. Il a offensé l'évêque de Sisteron, qui lui en a toujours voulu.

Ch.-Augustin Fabroni, né en 1651, cardinal en 1706. « Son zèle outré sur ce qui a rapport à la Constitution et la part qu'il y a eue, ne l'ont pas moins rendu odieux à Rome que son opposition à nos libertés et aux maximes du royaume doivent nous le rendre suspect. »

Vallemanni, cardinal en 1706. Ignorant, présomptueux. « Il parle en furieux sur tout ce qui a le moindre rapport à nos maximes et à nos libertés, et il est absolument intraitable sur ce qui regarde la Constitution... Sa rétention d'urine, dans un homme de son âge, est l'unique chose qui pourrait lui être de quelque avantage dans un Conclave. » Né en 1648.

Conti (de l'ordre des prêtres). Michel-Ange Conti est Romain; a été nonce en Portugal, et en est revenu cardinal et protecteur des affaires ecclésiastiques de cette couronne (1707). Né en 1655. Très gros, il dort continuellement. Le cardinal de la Trémoille le souhaitait comme pape. La France a donné l'exclusion à son oncle; il serait dangereux de l'oublier, car « on n'oublie jamais ces exclusions dans les maisons de Rome ». Il est « un de ceux qui pensent le plus sagement sur ce qui regarde l'affaire de la Constitution ». Ami d'Otthoboni.

Annibal Albani.

Corradini. L'auteur du mémoire en fait le plus grand éloge et trouve que ce serait le meilleur pape. Il fut pourtant, pendant quelque temps, accusé d'aliénation mentale.

Benoît Odescalchi ne porte ce nom que parce qu'il a été adopté par Don Livio Odescalchi (neveu d'Innocent XI). Nonce en Pologne, archevêque de Milan; cardinal en 1713, né en 1679, très considéré par l'empereur.

Olivieri, né en 1658; il aime encore ses plaisirs, dit-on. Cardinal en 1715. Sentiments douteux envers la France.

Carracioli (distinct du cardinal Junice Carracioli); cardinal en 1715; il ne fait qu'un repas par jour, qui consiste en un plat d'herbes, mais il le mange en telle quantité qu'il en est

souvent incommodé; il est ordinairement trois ou quatre heures à l'autel pour dire sa messe, qu'il commence à 2 heures après midi. Parent du cardinal Imperiali.

Nicolas Spinola, né en 1659, fut nonce en Pologne, penche la tête d'un côté; sage, prudent, affable, bon ami, généreux; ses mœurs « sont présentement assez réglées ». Un des meilleurs sujets du Sacré-Collège.

— *Les Cardinaux papables* (T. 626, p. 74-77):

Nom	Age	Naissance	Caractère	Raisons d'exclusion
Imperiali	70	de condition	intrigant et capable	la France et Albani
Corsini	69	de condition	actif et ferme	Imperiali, peut-être Albani
Davia	60 ^{1/2}	peu de naissance	trop vif et de l'esprit	parents extravagants, sa vivacité
Cusani	65 ^{1/2}	de condition	de bon sens et ferme	les zelanti
Tanara	71	peu de naissance	—	peut-être la France
Paolucci	70	de condition	doux et paisible	son union avec Fabroni
Paracciani	75	fort peu de naissance	doux	son peu de santé, parents pauvres
Valemanni	73	peu de naissance	assez de mérite	infirmes
Conti	66	de grande condition	fort doux	parents pauvres
Barbarigo	62	de condition	doux et bon ecclésiastique	peut-être l'empereur
Cornaro	61	de condition	d'un bon esprit	peut-être trop jeune, frère du doge de Venise
Sacripanti	78	très peu de naissance	bourru	son attachement à l'argent
Spada	62	de condition	dévot et ferme	trop rigide, ami de Fabroni
Gozadini	70 ^{1/2}	de condition	fin et adroit	beaucoup de parents et fort pauvres, peut-être la France
Piazza	58	de condition	paisible et de bon sens	trop jeune
Orighi	60	peu de naissance	fin et de l'esprit	peut-être trop jeune
Scotti	64 ^{1/2}	de condition	fin et de bon sens	—
Corradini	71	très peu de naissance	homme de bien et ferme	Albani et bien d'autres, peut-être la France et l'empereur

15 *Impériaux*: Giudice, Barbarini, Pignatelli, Ruffo, Saxe-Zeiths, Colonna, Schrottembach, Odescalchi, Schonborn, Nicolas Carraccioli, Borromei, d'Alsace, Pereira, Althan, Cienfuegos.

11 *Français et Espagnols*: Otthoboni, Altieri, Aquaviva, Gualtieri, Prioli, Pico, Marini, Bissy, Rohan, Belliuga, Borgia.

12 *Zelanti*: Orsini, Pamfili, Imperiali, Buoncompagni, Paolucci, Fieschi, Spada, Fabroni, Zondolari, Barbarigo, George Spinola, Innico Carraccioli.

15 *Albani*: Paracciani, Valemanni, Conti, Gozadini, Albani, Piazza, Tolomei, Bussi, Orighi, Olivieri, Scotti, Patrizzi, Nicolas Spinola, Salerno, Bentivoli.

7 *Escadron volant* : Tanara, Sacripanti, Cornaro, Corsini, Davia, Cusani, Corradini.

8 *absents* : Marescotti, Noailles, Acugna, Polignac, Ciacchi, Alberoni, Gèvres, Mailly.

Total : 68.

Pour l'empereur, 18 : Imperiali, Giudice, Barbarini, Tanara, Ruffo, Saxe, Czachi, Gozzadini, Schrottenbach, Erba ou Odescalchi, Innico Caraccioli, Nicolas Caraccioli, Nicolas Spinola, Colonna, Schonborn, Borromé, Althan.

Pour la France, 8 : Ottoboni et avec lui Priolo et peut-être Altieri, Gualterio, Rohan, Polignac, Bissy, Mailly.

Pour l'Espagne, 5 : Aquaviva, Borgia, Belvea, et par la princesse Piombino selon les apparences Buoncompagni, Bentivoglio.

Avec le cardinal Albani, 23, au moins 19 : Albani, Paolucci, — (?) Pignatelli, Corsini, Gozzadini, Corradini, — Fieschi, Spada, Paracciani, Valemanni, Conti, Davia, Cusani, Piazza, Zondadari, Tolomei, Pico, Bussi, Orighi, Olivieri, Scotti, Patrizzi, Salerno.

Vénitiens, 2 : Cornaro, Barbarigo.

Indépendants, 5 : Ursin, Pamphile, Sacripanti, Fabroni, Marini.

— *L'abbé de Tencin à l'archevêque de Cambrai*. Strasbourg, 5 avril 1721. « Nous serons à Rome dans quinze jours. J'apprends que M. le cardinal de Mailly ne vient pas ; c'est une voix perdue ; je prévois une grande compensation. »

— Le cardinal de Noailles ne va pas au Conclave « par prudence, pour ne se pas commettre » ; le cardinal de Polignac, « par l'embarras des dettes qu'il a à Rome » ; le cardinal de Gèvres, par la faiblesse de sa santé ; le cardinal de Mailly, « par un accident qu'il n'avait pas prévu la veille même de son départ, et qui l'a obligé d'avoir recours à l'opération de la fistule le matin même qu'il devait partir ». — Le cardinal Alberoni se rendra au Conclave. Dubois écrit à de Rohan qu'il devra tâcher de l'attirer dans le parti de la France et de l'Espagne. Alberoni doit de la reconnaissance au cardinal Albani, et aussi au cardinal de Bissy ; il devra donc être disposé à les écouter. — On dit que l'empereur portera Tanara, et qu'il souhaiterait de préférence Gozzadini.

E. MICHAUD.

(A suivre.)
